



## Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 2 décembre 2019

Présents : JALLIFIER Rémy - OTTENHEIMER Thomas -TIMSONET Philippe - PELLISSIER Denis- - GUILLET Nelly-FREL Lucien-CERDAN Yann -

Excusés : CARQUEVILLE Catherine- MAGNIN Rachel-ANTRESSANGLE Magalie

Pouvoir : 1 ( Magalie ANTRESSANGLE à Thomas OTTENHEIMER)

Secrétaire de séance :FREL Lucien

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey CHARRASSON- MASSOT Marjorie- Pascal ... (Association STOP LINKY)

### Ordre du jour :

1. Approbation PV du conseil en date du 5 novembre 2019
2. Désignation Secrétaire de séance
3. Vente de véhicules de collections : désignation des acquéreurs
4. Schéma directeur Eau Potable : validation des tranches optionnelles
5. Huisseries appartements communaux : demande de subventions complémentaires au SDED
6. Classement commune touristique : convention Logement saisonnier
7. Finances : délibération pour intégration en amortissement des illuminations de Noel
8. Epic station de la Drôme : délibération tarifs secours 2019-2020
9. Dossier Maison Sport Nature : point d'avancement
10. Installation compteurs Linky sur la commune
11. Retour d'expérience suite coupure électrique
12. Commission Personnel : organisation des entretiens annuels
13. Compte rendu réunions
14. Questions diverses

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

\*\*\*\*\*

1. **Approbation PV conseil du 5 novembre 2019**: *validé à l'unanimité des présents*
2. **Désignation secrétaire de séance** : Lucien Frel
3. **Vente de véhicule de collections : désignation des acquéreurs**

Thomas Ottenheimer rappelle au Conseil la décision de vendre, dans le cadre d'un leg testamentaire, les véhicules de collections suivants :

- Peugeot 203 C – Essence
- Peugeot 404 injection- Essence
- Renault Dauphine- Essence
- Renault Fuego -Essence



Il rappelle que ces véhicules ont été mis à la vente, au plus offrant sous pli cacheté (pas d'enchères) et qu'ils ont été proposés à la vente via plusieurs modes d'affichage (site Internet le Bon Coin - site internet communal-affichage public).

Suite à la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 2 décembre 2019 pour étudier les propositions faites, il sollicite l'accord du Conseil pour les offres suivantes :

- Peugeot 203 C – Essence adjudgé à Mr VALLOT François pour un montant de 3 200 Euros
- Peugeot 404 injection- Essence adjudgé à Mr BRUNET Noel pour un montant de 2 800 Euros
- Renault Dauphine- Essence adjudgé à Mr GAILLARD Patrick pour un montant de 1 560 Euros
- Renault Fuego -Essence adjudgé à Mr BRUNET Noel pour un montant de 1 000 Euros

Il propose, par ailleurs, que, si l'adjudicataire ne se manifeste pas dans les délais impartis, le lot sera attribué suivant les mêmes modalités au candidat dont l'offre a été classée deuxième. ***Soumise au vote ces propositions sont validées à l'unanimité des présents***

#### **4. Schéma Directeur Eau Potable :**

Pour mémoire, le schéma directeur a été élaboré avec 1 tranche ferme et des tranches conditionnelles. Afin de poursuivre les missions du cabinet Réalités Environnement, il est proposé de rendre fermes les tranches optionnelles ; il s'agit d'une décision purement technique, les crédits étant prévus au budget et le financement bouclé à hauteur de 80 % (Agence régionale de l'eau et Conseil Départemental) . ***Soumise au vote cette demande est validée à l'unanimité des présents***

Par ailleurs, suite à la réunion qui s'est tenu le 13 Novembre en présence du Cabinet Réalités Environnement, de Véolia, du Conseil Départemental (Mme Dzialoszynski) et des élus (Denis Pellissier, Philippe Timsonnet et Thomas Ottenheimer), un point d'avancement des travaux est présenté au Conseil Municipal. Les relevés réalisés cet été ont permis d'affiner avec beaucoup plus de précisions les lieux des fuites et des préconisations de nouveaux travaux de sectorisation sont donc proposés par le bureau d'étude. Ces travaux ont été estimés à 31 000 Euros HT finançables à 80%. Thomas Ottenheimer propose au Conseil Municipal de valider cette nouvelle tranche de travaux en la conditionnant à l'obtention des subventions maximales (le reste – 6 200 Euros HT - étant financé par le budget de l'eau sans recours à l'emprunt). ***Soumise au vote cette demande est validée à l'unanimité des présents***

#### **5. Huisseries appartements communaux :**

Ce dossier est reporté à 2020 dans l'attente de la prise de fonction du nouveau responsable du service technique qui sera missionné pour faire un inventaire précis et déterminer des priorités.

Pour information, dans le cadre des logements communaux, 2 logements vont se libérer courant janvier 2020.

#### **6. Classement Commune Touristique : convention logement saisonnier**

Toutes les communes qui demandent le renouvellement du classement en commune touristique, doivent engager un diagnostic du besoin de logements pour les saisonniers habitant ou travaillant sur la commune, ce diagnostic conduit à la signature d'une convention entre les services de l'état et la collectivité. Il convient donc de délibérer pour autoriser le Maire à signer cette convention. Ce projet de demande de renouvellement de commune touristique et de conventionnement de logement saisonnier a été réalisé en interne et doit être transmis avant le 28 décembre 2019. Ce classement en commune touristique a un réel impact sur les dotations de l'état puisqu'il contribue à hauteur de 30 000 Euros à la dotation générale de fonctionnement (30 000€ pour 2019) . ***Soumise au vote cette demande est validée à l'unanimité des présents***



## **7. Finances :**

Afin d'amortir des biens de faible valeur (bien unique inférieur à 500), il convient au conseil municipal de délibérer pour intégrer ces dépenses en amortissement. C'est le cas pour les illuminations de Noël qui seront donc éligibles à cet amortissement pour une durée de 5 ans. Il s'agit d'une délibération purement comptable sans impact budgétaire. *Soumise au vote cette demande est validée à l'unanimité des présents*

## **8. Tarifs Secours EPIC :**

Thomas Ottenheimer informe le conseil Municipal qu'à l'approche de la saison hivernale 2019/2020, les communes doivent délibérer sur le montant des tarifs des secours pratiqués par l'EPIC STATIONS DE LA DROME pour le compte de la commune de Vassieux en Vercors, dans le cadre d'une convention signée en 2018 pour une durée de 3 ans. Il s'agit d'une délibération obligatoire purement technique. *Soumise au vote cette demande est validée à l'unanimité des présents*

## **9. Maison Sport Nature :**

Thomas Ottenheimer informe le Conseil Municipal que la procédure de liquidation de l'association Maison Sport Nature ne sera finalisée que le 17 Décembre par décision du Tribunal de Grande Instance. A cette date, la proposition d'acquisition des actifs par la Sarl Jacky Sport sera (ou non) acceptée par le juge. Si elle est acceptée, elle permettra la signature du bail commercial et de la promesse de vente entre la commune et la Sarl Jacky Sport fin 2019, début 2020.

Compte tenu des délais plus longs qu'espérés au moment de la proposition faite en Septembre, la Sarl Jacky Sport a fait parvenir une demande d'exonération totale des loyers pour les 4 premiers mois de l'exploitation et un loyer versé au prorata du pourcentage du chiffre d'affaires pour les 8 mois suivants. Cette demande est justifiée par l'impossibilité d'enregistrer des réservations pour l'hiver et la perspective d'un très faible niveau de réservation pour le reste de l'année faute de pouvoir commercialiser.

Cette proposition est rejetée par les élus mais, afin de tenir compte de l'incertitude de remplissage du repreneur, il est acté que le montant des loyers s'élèvera à 11 700 Euros pour les 12 premiers mois d'exploitation avant de passer à 23 400 Euros à partir de la deuxième année d'exploitation et ce jusqu'à l'acquisition définitive du bien. *Soumise au vote cette demande est validée à l'unanimité des présents*

Un projet de bail commercial est en cours de réalisation par l'avocat mandaté par la commune, ces dispositions seront intégrées dans ce bail.

## **10. Installations Compteur Linky sur la commune :**

Après avoir été interpellé par divers habitants de la commune souhaitant que la commune s'oppose au remplacement des compteurs électriques par des compteurs Linky, Thomas Ottenheimer sollicite l'avis des élus municipaux sur ce dossier et plus précisément sur l'opportunité de prendre un arrêté « anti linky ».

Après un long échange entre élus, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Estime ne pas être en mesure de se positionner sur le fond du dossier compte tenu de sa complexité et des informations très contradictoires entre les « pour » et les « contre »
- Considère qu'il s'agit d'une problématique nationale bien davantage que locale et que toute action menée localement nécessite un temps et une énergie dont les élus actuels ne disposent pas
- Estime que l'efficacité des arrêtés pris par certaines communes reste incertain et rappelle notamment que tous les arrêtés ont été systématiquement cassés par les tribunaux administratifs
- Exprime en conséquence son refus de prendre un arrêté municipal anti linky en précisant qu'une telle décision, qui plus est prise en fin de mandat, aurait une répercussion sur le prochain conseil élu qui



- devrait assumer les suites judiciaires d'une telle décision
- Se dit prêt à soutenir toute action collective citoyenne visant à faire entendre leur opposition au changement de compteurs électriques.

### **11. Retour d'expérience suite coupure électrique**

Suite aux évènements climatiques survenus courant novembre, une réunion publique a été organisée dans la foulée de cet évènement dès le 20 novembre. A cette occasion, un déroulé précis des difficultés a été présenté. Dans la continuité de cette réunion, il est prévu que le Conseil Municipal réfléchisse à un plan d'action à mettre en œuvre lors d'évènements climatiques de cette nature.

### **12. Commission du personnel :**

Pour information, les entretiens annuels d'évaluation des agents doivent être programmés d'ici fin Janvier.

### **13. Compte rendu réunions**

#### ➤ **Projet Piroulet :**

Thomas Ottenheimer informe que le lancement projet Piroulet entre dans sa phase finale avec la réunion des financeurs le 26 novembre et le lancement du recrutement d'un(e) nouveau(elle) directeur(rice). La réponse des banques est attendue pour l'assemblée générale du 14 décembre et l'arrivée du nouveau(elle) directeur(rice) pour fin mars.

L'invitation à l'Assemblée Générale sera relayée à la population par les canaux habituels (affichage, site internet et mail à la population).

#### ➤ **Stade de biathlon**

Thomas Ottenheimer informe que, sur demande du Conseil Départemental, une réunion s'est tenue avec l'ADT (Agence Départementale du Tourisme de la Drôme) le 19 Novembre en présence de Regional Partern, spécialiste dans la recherche d'investisseurs. Cette réunion a été l'occasion de représenter le projet de développement défendu par les élus du Vercors soutenu par la Communauté de Communes. A l'issue de cette réunion, l'ADT a recommandé au Conseil Départemental de financer une étude de faisabilité.

Cette réunion peut laisser espérer une reprise des discussions avec le Conseil Départemental sur l'avenir du stade de biathlon.

### **14. Courrier divers**

- Demande de soutien financier Ville du Teil : le Conseil Municipal, tout en témoignant de sa solidarité à la ville du Teil, estime qu'il n'est pas du ressort des communes de venir en aide à une commune victime d'une catastrophe naturelle mais que cela relève de l'Etat
- SDED : courrier information sur les évènements climatiques et remboursement des abonnés
- Equidrome : cette manifestation aura lieu finalement sur les terres du ranch Pow Grayon
- La TransVercors informe être en recherche de bénévoles et d'un président pour poursuivre ses activités
- Chaufferie communale : Le Conseil Municipal est informé que la procédure ouverte en 2007 concernant l'incendie qui avait détruit l'ancienne chaufferie collective se poursuit. L'avocat qui



défend la commune et l'assureur SMACL contre Enedis a fait parvenir ses conclusions récapitulatives dans la procédure auprès du TGI de Valence.

### **15. Tour de table :**

- Yann Cerdan évoque les prochains travaux à mener pour la Chapelle de la Mure. Un premier devis pour les rénovations intérieures/extérieures (hors toiture) a été fourni. Ce devis confirme qu'il s'agit d'un dossier technique et onéreux et que les prochaines étapes de la rénovation devront être menées avec sérieux et l'appui de spécialistes.
- Nelly Guillet présente un rapide compte rendu du Conseil d'Ecole du premier trimestre. Par ailleurs, elle informe que des secteurs à la charge du département n'ont pas été déneigés lors du dernier épisode neigeux du 15 novembre dernier.
- Rémy Jallifier informe de son souhait d'organiser une journée des chemins en décembre si la météo le permet
- Lucien Frel alerte sur la sécurisation des moulins à vent : malgré la signalétique et les interdictions, de nombreux promeneurs ne respectent pas le périmètre de sécurité
- Denis Pellissier informe que la commune a encore perçue cette année la prime épuratoire et fait un point sur l'étude du terrain du lotissement qui pourrait être mis en vente pour lequel un devis doit être demandé auprès d'un expert pour étude géotechnique
- Philippe Timsonet évoque le prochain Rallye Monte Carlo Historique et propose qu'un courrier soit adressé aux organisateurs pour les sensibiliser au respect des réglementations au sein du village et les informer que ce rallye ne présente aucun intérêt pour la commune puisque rien n'est prévu au passage des véhicules.
- Audrey Charrason informe que la grève du 5 décembre affectera l'école et que la commune est tenue d'assurer un accueil périscolaire. Celui-ci sera mis en place s'il y a plus de 2 enfants inscrits

Prise de Parole de Mr Pascal..... association STOP LINKY qui est venu accompagné de Mme Marjorie MASSOT pour évoquer la problématique des compteurs LINKY et notamment le non-respect des normes NFC, il informe également qu'un comité d'élus en cours de création en Drôme Ardèche pour sensibiliser et proposer des alternatives au SDED qui gère le réseau électrique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le secrétaire de séance, Lucien FREL

